

# Propositions adverbiales non introduites en français parlé<sup>1</sup>

par

Hanne Leth Andersen

Il est généralement admis qu'en français, les propositions adverbiales, à quelques exceptions près,<sup>2</sup> sont des propositions introduites (par une conjonction, un adverbe ou une locution conjonctionnelle). Il existe cependant en français parlé des propositions dépendantes exprimant les circonstances (dans le sens le plus large du mot) d'une autre proposition, mais qui ne sont pas introduites. Il peut s'agir d'expressions de temps, de condition, d'itération, de conséquence et de concession et de situation.

Pour désigner un verbe fini et les éléments de sa rection réalisés dans la proposition,<sup>3</sup> plus un éventuel introducteur, j'utiliserai la notion de *noyau verbal* qui souligne l'aspect formel, c'est-à-dire la composition de ce qu'on appelle aussi en syntaxe une proposition (principale ou subordonnée). Un noyau verbal se distingue donc d'un syntagme verbal en ce qu'il comprend tous les éléments de la rection du verbe noyau. Il faut souligner que le terme de noyau verbal dans le sens que je lui attribue ici est une entité définie par sa forme, car dans la terminologie de Cl. Blanche-Benveniste et al. (1990) le terme 'noyau' est défini d'une manière plus fonctionnelle, comme « une unité minimale qui permet de former un énoncé autonome » (1990, p. 114).<sup>4</sup> Cl. Blanche-Benveniste et al. n'omettent pas de décrire la forme des noyaux, puisque les noyaux peuvent être des unités verbales, nominales, adjectivales et prépositionnelles, mais au niveau de la macro-syntaxe, ils emploient le terme noyau pour désigner une fonction : l'un des deux noyaux verbaux dans une même unité intonative peut être *noyau*, alors que l'autre est *préfixe* ou *suffixe*, les préfixes et les suffixes pouvant être également des adverbiaux, par exemple sous forme de

syntagmes nominaux. Cette terminologie permet également de désigner deux noyaux interdépendants comme un *noyau complexe*. Je vais donc distinguer entre d'une part un terme fonctionnel de noyau dans le sens de Cl. Blanche-Benveniste et al. (1990), et d'autre part une notion formelle de 'noyau verbal', de 'noyau adjectival' ou de 'noyau nominal'.

L'interprétation de dépendance ou éventuellement d'interdépendance entre deux noyaux verbaux non introduits est d'abord obtenue par le moyen de l'intonation ; le premier noyau verbal a une intonation montante signalant que l'énoncé n'est pas terminé, alors que l'intonation du deuxième noyau verbal est descendante et signale la fin de cette unité intonative constituée par deux noyaux verbaux sans la marque morphologique de la subordination de l'un que constitue normalement la conjonction ou le pronom introducteur. Il ne semble pas que l'unité des deux noyaux verbaux soit perturbée par la présence éventuelle de pauses. J'interprète donc la prosodie comme étant un moyen de signaler dépendance sur le même plan que des moyens morpho-syntaxiques tels que les conjonctions de subordination. Le lien signalé par de tels marqueurs est à mon avis un lien à la fois sémantique et syntaxique. Dans les exemples traités ici, l'un des deux noyaux a la fonction d'adverbial par rapport à l'autre qui est syntaxiquement surordonné<sup>5</sup> : il y a entre les deux un lien de dépendance selon lequel l'un dépend de l'autre sans pour autant que l'inverse soit vrai.

Le but du présent travail est de rendre compte des conditions syntaxiques et sémantiques de tels énoncés, ainsi que de proposer une classification des propositions adverbiales non introduites.

### 1. Classement sémantique des propositions adverbiales

Le classement des propositions adverbiales repose normalement sur des critères sémantiques, ce qui a pour résultat que le nombre de types de propositions adverbiales en français va de deux<sup>6</sup> à une vingtaine. Les types de propositions adverbiales les plus souvent cités sont les suivants : temporelles, causales, finales, consécutives, concessives, adversatives, conditionnelles, comparatives, mais aussi des propositions marquant l'addition, la restriction, la manière, le degré ou le moyen.<sup>7</sup> La distinction traditionnelle repose sur une division des conjonctions de subordination selon des critères sémantiques, sur leur signification dans différents contextes, mais aussi sur des critères morpho-syntaxiques tels que le mode et l'aspect. Sans les conjonctions de subordination, l'interprétation sémantique devient plus compliquée, tandis que l'emploi des modes et des aspects reste un critère pertinent pour la classification.

S'il est possible de distinguer de deux à vingt (ou plus) types de propositions adverbiales en français, il est bien évident qu'il y a des types qui sont très proches les uns des autres.

Sandfeld (1936, §223) fait remarquer que « cause, condition et concession ne sont que trois manières différentes d'envisager la même chose, la condition étant une cause supposée ». Il est en effet plus difficile encore de trancher entre cause, condition, concession et même temps, quand nous n'avons pas affaire à une proposition introduite par une conjonction de subordination précisant de quelle relation sémantique il s'agit. Sandfeld donne des exemples de ces trois catégories exprimées non pas par des propositions subordonnées,<sup>8</sup> mais par des syntagmes prépositionnels ou des noyaux nominaux avec la fonction d'attributs placés au début de la phrase, et nous savons aussi que l'interprétation des attributs libres peut être difficile : dans l'exemple « *Grand fonctionnaire de l'Etat, il ne pouvait rien faire* », s'agit-il de l'indication d'une concession ou d'une cause ?

Dans ce qui suit, j'ai distingué entre propositions adverbiales temporelles, conditionnelles, itératives, consécutives, concessives et situationnelles. Cette distinction repose sur une interprétation sémantique des propositions en question, des paraphrases (à la fois par d'autres propositions non introduites et par des propositions introduites), dont la fiabilité sera bien évidemment discutée.

Ce n'est pas par hasard que l'on ne trouve pas dans ce petit catalogue les autres types de propositions adverbiales normalement mentionnées : les finales, les causales et les comparatives. Il est généralement difficile de s'imaginer l'expression d'une finalité sans les deux marqueurs classiques de la subordination, la conjonction de subordination et l'emploi du subjonctif. Ce genre de proposition est donc fortement marquée comme étant subordonnée. C'est justement l'emploi du subjonctif, difficile en français moderne sans une locution conjonctionnelle, qui permet la distinction entre la finalité et la consécution, celle-ci semblant également rare sans conjonction de subordination. Quant aux causales, il serait difficile de distinguer la cause de la condition et de l'itération. La comparaison, par contre, peut être exprimée à l'intérieur de la catégorie des situationnelles (cf. ex. 22).

## 2. Propositions temporelles

Le premier groupe de propositions temporelles marque, comme les propositions temporelles introduites par *quand* ou *lorsque*, « un fait avec lequel un autre fait coïncide dans le temps » (Sandfeld 1936, §156) :

- (1) je suis allée à Paris j'avais quinze ans (Béatrice Dalle)
- (2) elle avait perdu son père elle était enfant (Barallier 32,8)
- (3) eh oui puisque tu es venu à Montpellier tu avais neuf ans (Guidic, 12,1, cit. Deulofeu 1989, p. 137)
- (4) l'été des fois ils mangeaient c'était minuit (Arri, 12,11, cit. Deulofeu 1989, p. 137)

Dans ces quatre exemples, nous avons affaire à des propositions temporelles non introduites. On peut dire que du point de vue sémantique ces propositions correspondent à des propositions introduites par *quand*, mais le problème est alors qu'il est possible d'ajouter *quand* à deux places différentes :

- (1a) *quand* je suis allée à Paris j'avais quinze ans
- (1b) je suis allée à Paris *quand* j'avais quinze ans

Ceci n'est guère surprenant si l'on fait référence à la description des « constructions temporelles symétriques » de Hanne Korzen, où elle montre justement qu'il est possible de changer la proposition surordonnée en une proposition subordonnée et inversement, sans changer la signification dénotative (1986, p. 158), ce qui correspond aussi à la description donnée par Sandfeld : il s'agit de deux faits concomitants. Or, la différence entre 1a et 1b est d'ordre thématique ; dans l'exemple 1a, l'information nouvelle se trouve dans le deuxième noyau verbal, alors que l'information dans le premier noyau verbal est ancienne. Dans 1b, par contre, c'est l'information du premier noyau verbal qui est nouvelle. La raison pour laquelle Sandfeld n'a pas besoin ensuite d'aborder par la sémantique ou la pragmatique la question de la subordination de l'une ou de l'autre des deux propositions, c'est que cette question est normalement résolue par le critère formel de la présence d'un terme introducteur dans l'une des deux, la subordonnée.

Ce qu'il importe de souligner, c'est que l'interprétation par la conjonction rajoutée ne donne dans de tels exemples aucune indication du rapport syntaxique entre les deux noyaux verbaux. Il s'agit dans les meilleurs cas uniquement d'une paraphrase qui peut éventuellement révéler la relation sémantique entre les deux propositions.

Dans le contexte donné cependant, où il s'agit d'un récit de vie, il est clair que c'est le deuxième noyau verbal qui constitue la fixation temporelle du premier et fait partie du plan d'action du texte. Ceci vaut également pour les exemples 2 et 3.

On peut dire que dans les exemples 1 à 3, l'aspect est la marque syntaxique de la subordination. Le plus souvent, l'aspect perfectif est d'usage

dans les propositions temporelles introduites par *quand*, normalement considéré comme un adverbe ponctuel. Togeby mentionne cependant que l'aspect imperfectif est fréquent justement quand il s'agit d'une indication d'âge (Togeby 1982, §977). Sans l'opposition entre l'imparfait et le passé composé, les deux noyaux verbaux risqueraient d'être considérés comme coordonnés, comme une liste, là où un tel énoncé serait possible. Il s'agirait, si le passé composé est généralisé dans les deux noyaux verbaux, de deux actions se succédant dans le temps (1c) ou bien, si c'est l'imparfait qui est généralisé, de deux descriptions parallèles (1d) :

(1c) je suis allée à Paris j'ai eu quinze ans

(1d) j'allais à Paris j'avais quinze ans

C'est l'opposition aspectuelle qui permet de placer l'un des deux noyaux verbaux sur le plan de l'action, alors que l'autre constitue une fixation temporelle de l'action verbale du premier.

Or, dans l'exemple 4, comme il s'agit de l'indication d'une action verbale répétée régulièrement pendant une certaine période, *l'été*, il ne semble pas y avoir à première vue la même différence aspectuelle entre les deux noyaux verbaux. Il est bien clair ici que c'est le deuxième noyau verbal (*c'était minuit*) qui fonctionne comme la fixation temporelle de l'action verbale du premier noyau, *ils mangeaient*. L'indication temporelle est assez précise et de caractère ponctuel, alors que l'action, exprimée par un verbe imperfectif, ne peut pas avoir lieu dans sa totalité pendant cette courte période qu'est l'indication d'une certaine heure. Il s'agit comme c'est le cas dans l'expression parallèle : *on mange à minuit*, d'une indication de temps ingressive et donc de l'indication du moment où l'action commence. Sans le caractère itératif de l'action verbale<sup>9</sup>, on aurait eu une construction parallèle aux exemples précédents :

(4a) on a mangé c'était minuit

Pour ce genre de construction on peut donc conclure, semble-t-il, qu'elle est seulement possible quand il y a, entre les deux verbaux, une opposition aspectuelle qui, avec l'intonation, assure l'interprétation des deux noyaux verbaux comme sémantiquement interdépendants et non comme une suite d'actions indépendantes.

### 3. Propositions conditionnelles

Une proposition conditionnelle exprime la condition de la réalisation d'un fait exprimé par un noyau (normalement un noyau verbal) avant ou après la proposition conditionnelle. Quand il s'agit de conditionnelles non introduites, les deux noyaux verbaux peuvent être soit à l'indicatif

(exemple 5), soit au conditionnel (exemples 6 à 9), mais l'ordre est fixe : la condition est toujours exprimée avant la conséquence hypothétique :

- (5) hé le genêt c'est pareil tu le coupes aujourd'hui dans deux mois il repoussera et ça continuera comme ça (Mike, 32, 15, cit. Deulofeu 1989, p. 126)
- (6) je serais au club avec les collègues je m'amuserais (Giacom 1,11,11)
- (7) il me dirait qu'il m'a trouvé une place ailleurs – je partirais de suite (Mousset A, 10,2)
- (8) j'aurais eu une fille je serais restée à Toulouse (Lc88, Coste 20,9)
- (9) tu vois bon ben nous on referait une maison on la referait moderne tu vois on nous dirait rien (Mousset A 61,10)

Contrairement à ce qui est le cas pour les propositions itératives (voir plus loin), il s'agit pour les conditionnelles d'une structure qui exprime une véritable hypothèse, c'est-à-dire des faits non réalisés.

Dans l'exemple 5, le premier noyau verbal est au présent alors que le deuxième, qui est composé de deux noyaux coordonnés, est au futur, tout à fait comme cela serait le cas dans un registre plus formel, avec l'introducteur *si* :

- (5a) *si* tu le coupes aujourd'hui dans deux mois il repoussera et ça continuera comme ça

La distance temporelle entre les deux parties de la construction est soulignée par la présence d'adverbes de temps, accentués par la présentation en chiasme : *aujourd'hui* avec le présent (avant le verbe) et *dans deux mois* avec le futur (après le verbe).

Ainsi que le montrent les exemples 6 à 9, on emploie le conditionnel dans les constructions hypothétiques à la fois pour exprimer la condition et la conséquence. Cet emploi du conditionnel sans conjonction de subordination est fréquent dans le langage parlé (cf. Cl. Blanche-Benveniste et al. 1990, p. 132), et on peut dire que cette forme verbale est la marque morpho-syntaxique de la condition.

Cl. Blanche-Benveniste et al. (1990, p. 132) proposent une analyse de telles constructions selon laquelle le premier noyau verbal constitue le préfixe, alors que le deuxième est le noyau de l'énoncé. L'argumentation pour une telle analyse est qu'un conditionnel peut en lui tout seul avoir la fonction de noyau, et les auteurs n'y voient donc pas un noyau complexe.

- (6') vous feriez bien de mettre des – enfin plutôt d'enlever vos cendriers (Dames snobs 2,4)

Or, à mon avis, les deux énoncés 6 et 6' ne sont pas comparables, puisque sur le plan sémantique 6 est l'expression d'une hypothèse, alors que 6' exprime une suggestion et non pas une hypothèse. Une proposition hypothétique au conditionnel n'est pas possible sans la présence d'un autre noyau verbal ou nominal,<sup>10</sup> ce que je considère comme un argument pour dire qu'il y a interdépendance sémantique et syntaxique entre les deux noyaux verbaux dans l'exemple 6 : il s'agit donc à mon avis d'un noyau complexe sur le plan fonctionnel. Ceci est souligné par le fait que l'interprétation comme une proposition (comme dans l'exemple 6') d'un seul conditionnel est uniquement possible pour les verbes modaux et des expressions comme 'faire bien/mieux de' et non pas pour d'autres verbes : il est bien clair que dans les exemples 6a à 6f, il ne peut pas s'agir de suggestions, et il est difficile d'imaginer un contexte où de tels énoncés auraient une fonction communicative, sauf dans les réponses, qui ne sont nullement indépendantes des questions posées.

- |                        |                     |
|------------------------|---------------------|
| (6a) je serais au club | (6d) je m'amuserais |
| (6b) tu serais au club | (6e) tu t'amuserais |
| (6c) il serait au club | (6f) il s'amuserait |

La construction hypothétique avec deux noyaux interdépendants au conditionnel a cependant deux autres variantes synonymiques introduites par *si* :

- (6g) *si* je serais au club avec les collègues je m'amuserais  
 (6h) *si* j'étais au club avec les collègues je m'amuserais

Le langage parlé semble disposer des trois variantes, alors que le langage écrit n'a que la dernière. A mon avis, il s'agit dans toutes les trois variantes d'une interdépendance sémantique et syntaxique, ainsi que j'ai tenté de le montrer pour l'exemple 6 ; aucun des deux noyaux verbaux dans les exemples ci-dessus ne serait grammatical sans l'autre. Dans 6g et 6h, comme dans 6, l'énoncé ne serait pas terminé sans la proposition conditionnelle, mais resterait en suspens (éventuellement comme une question totale).

Il faut ajouter que le langage écrit dispose de variantes de conditionnelles non introduites qui ne sont guère employées à l'oral. C'est alors l'inversion du sujet et l'emploi d'autres modes que l'indicatif qui marquent la dépendance par rapport à la proposition principale (cf. Sandfeld 1936, p. 355). La variante à l'impératif, s'adressant par sa forme directement à un interlocuteur, peut sans doute aussi être employée dans un oral spontané.<sup>11</sup>

#### 4. Propositions itératives

Les propositions itératives expriment un fait suivi d'une manière générale dans le temps par un autre fait (ex. 10 et 11) ou ayant généralement pour conséquence un autre fait (ex. 12). Elles se trouvent à mi-chemin entre les propositions temporelles et les propositions conditionnelles : il n'y a pas normalement de coïncidence temporelle entre les deux faits exprimés par les deux noyaux verbaux, il n'y a pas de différence aspectuelle entre les deux noyaux verbaux, et il ne s'agit pas comme dans les conditionnelles d'une hypothèse non encore réalisée.

- (10) parce qu'en principe ici maintenant malheureusement les gens vont chez leur médecin – ils leur le client dit au médecin je veux ça ça ça (Ghioldi 32,11, cit. Blanche-Benveniste 1997, p. 91)
- (11) j'ai pas de dictionnaire je change le terme de ma phrase (KK, M1-25)
- (12) t' t'adresses à une autorité déjà le langage est beaucoup plus châtié mais ... (KK, 386-M2)

Dans ces exemples, il ne s'agit pas d'actions réalisées une seule fois, mais d'une manière d'agir généralisée, et le seul temps grammatical possible est le présent. L'ordre des deux actions est irréversible : il s'agit d'une succession d'actions. Dans l'exemple 12, le rapport entre les deux propositions est souligné par l'adverbe *déjà* qui a ici une fonction de connecteur. Dans les trois cas, il est possible d'ajouter soit la conjonction *si* (cf. 11a), la conjonction *quand* (cf. 11b), soit une locution conjonctionnelle comme *chaque fois que* (cf. 11c).<sup>12</sup>

- (11a) *si* j'ai pas de dictionnaire je change le terme de ma phrase
- (11b) *quand* j'ai pas de dictionnaire je change le terme de ma phrase
- (11c) *chaque fois que* j'ai pas de dictionnaire je change le terme de ma phrase

Le contenu sémantique indique que le premier noyau verbal constitue une condition par rapport à la conséquence exprimée par le deuxième noyau verbal. Le rapport entre les deux n'exprime pas une hypothèse ainsi que c'est le cas quand il s'agit des conditionnelles, mais un fait réel, répété ou généralisé. Povl Skårup (1977, p.134, note 1) distingue entre l'implication et ce qu'il appelle un *énoncé conditionné* qui est « accompagné de l'indication de son champ d'application ». Cette indication peut justement selon Skårup avoir la forme d'une subordonnée introduite par *si* ou *quand* ou par un membre adverbial comme par exemple « en cas de pluie » ou « chaque matin ».

### 5. Propositions consécutives

Les propositions consécutives sont des propositions à fonction adverbiale qui marquent l'effet de la proposition précédente.

- (13) on réduit on réduit il arrive un moment où on ne peut plus réduire (91-3 Puce 10,13, cit. Blanche-Benveniste 1997, p. 112)
- (14) eux ils ont un argot eh pétard on comprend que dalle (AG, 80, 17, cit. Deulofeu 1989, p. 112)

La première partie de l'exemple 13 consiste de deux noyaux verbaux successifs (on réduit on réduit), qui entrent en relation avec le dernier noyau verbal (il arrive un moment où on ne peut plus réduire). Les deux premiers noyaux verbaux sont coordonnés et le dédoublement du verbe 'réduire' a le même effet qu'aurait eu un adverbe de degré en français standard (on réduit beaucoup). L'interprétation sémantique de la relation entre les deux noyaux verbaux peut être celle d'une relation de cause plus conséquence (13a), mais cette relation de causalité focalisant la conséquence est bien sûr très proche de celle de causalité (13b), comme de celle de condition (ou d'itération) (13c).

- (13a) on réduit *tellement* qu'il arrive un moment où on ne peut plus réduire
- (13b) *parce qu'*on réduit, il arrive un moment où on ne peut plus réduire
- (13c) *si* on réduit, il arrive un moment où on ne peut plus réduire

La construction ne serait guère possible sans la répétition du premier noyau verbal, qui est en fait le seul signe syntaxique<sup>13</sup> donné pour aider au décodage. La prosodie indique qu'il y a un rapport sémantique proche entre les deux noyaux verbaux : l'intonation est clairement montante dans la première partie (dans les deux noyaux parallèles, répétés), alors qu'elle descend dans la deuxième partie. Il est difficile de déterminer si c'est la première partie de la construction (on réduit on réduit) ou la deuxième (il arrive un moment où on ne peut plus réduire) qui est subordonnée et qui a la fonction d'adverbial par rapport à l'autre. Ici non plus, il ne faut pas tenter de répondre en comparant avec des constructions sémantiquement équivalentes, plus reconnues en français standard. Le premier noyau peut très bien avoir une fonction exclamative sans l'autre, alors que le deuxième présuppose que le thème de la réduction soit déjà abordé. Ainsi la conséquence est dépendante sur le plan sémantique. Sur le plan syntaxique, il est difficile de décider si c'est la première ou la deuxième proposition qui a la fonction d'adverbial par rapport à l'autre. Il semble que le lien syntaxique entre ces deux noyaux verbaux soit très lâche et s'approche plus de la parataxe que les autres types de propositions traitées.

Dans l'exemple 14, il est possible d'interpréter le deuxième noyau verbal comme une proposition consécutive, ainsi que le montre la paraphrase 14a :

(14a) eux ils ont un *tel* argot eh pétard on comprend que dalle

Cependant, on peut dire aussi qu'il s'agit dans 14 d'une proposition adjectivale,<sup>14</sup> qui a la fonction d'épithète par rapport à l'objet de la première proposition. A mon avis, ce genre de proposition a une fonction mi-adjectivale, mi-adverbiale, de la même manière que les relatives prédicatives, et doit donc être traité en marge des propositions adverbiales.

### 6. Propositions concessives

Sandfeld (1936, §223) définit les propositions concessives comme marquant « un fait qui normalement devrait empêcher la réalisation d'un autre, mais qui n'a pas eu cet effet ».

Les propositions concessives peuvent être non introduites même dans le langage formel où la subordination est alors marquée par l'inversion du sujet comme dans les exemples : *Vivrait-il cent ans, il ne l'oublierait pas* et *N'eût-elle point de chagrin, elle s'en serait créé un* (cit. Sandfeld 1936, §230). L'inversion du sujet ne suffit pas à donner un sens concessif à la proposition ; c'est avec l'emploi du conditionnel (ou du plus-que-parfait du subjonctif, variante stylistique du conditionnel passé) dans les deux propositions que cette interprétation est obtenue.

Pour indiquer une concession, la langue française dispose aussi, en plus des structures concessives mentionnées, de la locution verbale 'avoir beau', qui a sémantiquement le même effet qu'une locution conjonctionnelle comme 'bien que'.

(15) on a beau faire ce métier pendant 20 ou 25 ans comme c'est mon cas  
on apprend toujours quelque chose (Moin 2,6)

La proposition concessive non introduite contient la locution verbale 'avoir beau' plus le verbe sémantiquement principal (faire ce métier), alors que le noyau verbal suivant ne comporte aucune marque de sa relation avec elle, sauf l'intonation (montante dans le premier noyau, descendante pour le deuxième). Le premier noyau verbal dépend sémantiquement du deuxième, ne constituant pas un énoncé complet sans elle, ce qui est également marqué par l'intonation. Le deuxième noyau, par contre, fonctionne très bien sans le premier. Ceci est confirmé par l'analyse de Blanche-Benveniste et al. 1990 (pp. 129-130), pour qui les propositions contenant la locution verbale 'avoir beau' sont des préfixes spécialisés.

D'un point de vue syntaxique, c'est aussi le premier noyau qui est subordonné, ayant la fonction d'adverbial par rapport au deuxième.

### 7. Propositions situationnelles<sup>15</sup>

Il n'y a guère de propositions subordonnées adverbiales introduites qui correspondent à ce type de proposition non introduite, qui semble assez fréquente en français parlé. Les propositions situationnelles s'approchent par leur sémantique et leur fonction plus des propositions relatives attributives (relatives) caractérisant un agent de la proposition principale (sa situation).

- (16) ils sont arrivés ils étaient une dizaine (ab 3,29,13, cit. Blanche-Benveniste 1991, p. 140)
- (17) l'hiver tout le monde partait sur le continent on se retrouvait on était tout seuls (Perr. 15, cit. Deulofeu 1989, p. 112)
- (18) il est arrivé il était tout déchiré (Trab, 16, cit. Deulofeu 1989, p. 112)
- (19) je l'ai trouvé il était en train de réparer sa moto (Mars, 1.11.80, cit. Deulofeu 1989, p. 112)
- (20) ils dansaient on aurait dit des Américains (Azn., 12,1, cit. Deulofeu 1989, p. 111)

Le sens sémantique<sup>16</sup> des exemples 16 à 19 peut être rendu par des relatives (cf. 16b, 18b, 19b) ou des noyaux nominaux (cf. 17b) ayant la même fonction d'attribut libre du sujet (16 à 18) ou de l'objet (19), alors que l'exemple 20 a le même sens qu'une proposition comparative introduite par *comme* (*si*), ce qui est dû à l'expression comparative 'on aurait dit' et non pas au fait qu'il s'agit plus de 'circonstances' dans ce genre de proposition que dans les trois précédentes : le deuxième noyau verbal de l'exemple 20 constitue tout autant que ceux des exemples précédents un attribut libre se rapportant au sujet de la proposition surordonnée dans la situation décrite par le verbe principal. Il décrit un agent en train d'effectuer une action verbale. Les propositions subordonnées de ces exemples sont donc, tout comme les relatives attribut libre, à mi-chemin entre le statut d'apposition (ou d'attribut non libre<sup>17</sup>) et celui d'adverbial, et il me semble donc pertinent de les traiter dans le présent travail.<sup>18</sup>

- (16a) ils sont arrivés (qui étaient) une dizaine
- (17b) on se retrouvait tout seuls
- (18b) il est arrivé qui était tout déchiré
- (19b) je l'ai trouvé qui était en train de réparer sa moto
- (20b) ils dansaient comme (si c'étaient) des Américains

Dans les propositions situationnelles aussi, l'opposition aspectuelle joue un rôle, car c'est uniquement à l'aide d'une combinaison entre le passé composé et l'imparfait qu'il est possible de considérer les deux noyaux verbaux comme un seul énoncé.

Si l'on peut accepter le même aspect pour les deux verbes, il faut sans doute les considérer comme des membres indépendants d'une liste, et il ne pourra pas s'agir dans ce cas d'une unité intonative. 16b et 16c sont à mon avis douteux, à moins qu'il ne s'agisse dans 16c de l'aspect itératif :

(16b) ils sont arrivés ils ont été une dizaine

(16c) ils arrivaient ils étaient une dizaine

Cependant il se cache derrière l'opposition aspectuelle une opposition de mode d'action. Dans les exemples 16 à 20, c'est le premier noyau verbal (le verbe perfectif) qui se trouve sur le plan d'action du texte, alors que le deuxième (le verbe imperfectif) décrit les circonstances (dans un sens large) de cette action (dans l'exemple 17, le premier verbe est aussi un verbe perfectif, mais à l'aspect itératif). Le deuxième verbe semble être généralement un verbe prédicatif comme *être*, *sembler*, *paraître* ou bien l'expression comparative *on dirait*, ce qui souligne aussi l'effet statique de la proposition situationnelle. On peut faire remarquer que l'ordre des deux noyaux verbaux est irréversible, même si les deux actions décrites ont lieu en même temps (mais n'ont pas la même durée, vu leur mode d'action et l'aspect choisi). Les facteurs morpho-syntaxiques et lexicaux dont dépend la construction en question comportant une proposition dépendante non introduite situationnelle sont donc le mode d'action des deux verbes, l'aspect choisi et l'ordre des deux noyaux verbaux : la proposition situationnelle est postposée dans une structure générale qui présente d'abord le thème ensuite le rhème, et c'est encore une fois (cf. les propositions temporelles) l'emploi de l'imparfait qui marque formellement la subordination.

Toutes les propositions situationnelles sont clairement subordonnées par rapport au noyau verbal antéposé, ce qui a été démontré par l'analyse syntaxique ci-dessus. Cette analyse syntaxique est rejointe par la sémantique, car il est bien clair qu'il s'agit d'une information secondaire par rapport au plan d'action du texte, ce qui se traduit aussi par le mode d'action et l'aspect des deux verbes.

### 8. Propositions siamoises

Il existe une construction consistant en deux noyaux verbaux qui ne sont pas introduits par des conjonctions de subordination, dans laquelle il y a interdépendance sémantique entre les deux noyaux verbaux et où un

certain élément adverbial est répété comme une sorte d'introducteur au début de chaque noyau verbal, comme par exemple *plus, moins, tantôt, ni* ou *les uns/les autres*. Ce type de construction est décrit par Savelli sous le titre de « propositions siamoises » (cf. Savelli 1993), et on peut en trouver de nombreux exemples dans Claire Blanche-Benveniste, 1990, pp.120 à 123.

- (21) les uns se plaignaient les autres s'en moquaient (C1 88,7)
- (22) tantôt elle pleure tantôt elle rit (C1V,6)
- (23) plus je cours plus je deviens sportif (Sav FP89)
- (24) plus le temps passe moins je risque d'en prendre (S,A2, 89)

Ce type de construction est intéressant dans la perspective de la présente étude, étant donné qu'il s'agit clairement de deux noyaux verbaux non introduits (par une conjonction traditionnelle) ; cependant la plupart des exemples doivent être écartés de la typologie des propositions adverbiales non introduites, non parce qu'il y a une sorte d'introducteur, mais parce qu'il n'est pas possible d'analyser l'un des deux noyaux comme ayant la fonction d'adverbial par rapport à l'autre. Même si l'on pourrait être tenté de parler de propositions adversatives dans les exemples 21 et 22, les propositions adversatives marquant selon Sandfeld qu'« un fait quelconque contraste avec un autre » (Sandfeld, §181), il faut souligner qu'il s'agit ici de deux noyaux coordonnés. Par contre, dans les exemples 23 et 24, on peut dire que la première proposition décrit les circonstances ou le cadre de la deuxième, ce qui fait qu'on peut placer ce type de proposition en marge des propositions adverbiales non introduites.

## 9. Conclusions

Les propositions traitées, qui sont assez fréquentes en français parlé, échappent à la définition traditionnelle d'une proposition subordonnée en français écrit, par le fait qu'elles sont non introduites. Or, la présente étude a montré qu'il existe au moins six types sémantiques de propositions adverbiales non introduites, exprimant le temps, la condition, l'itération, la consécution, la concession et la situation.

Si deux noyaux verbaux non introduits peuvent apparaître l'un après l'autre sans être coordonnés et sans que le lien sémantique entre eux soit explicité par des introducteurs, c'est parce que les locuteurs peuvent décoder ce rapport sans problèmes dans la situation, via le contenu sémantique (et pragmatique) des énoncés, le contexte dans lequel ils sont insérés (plan des actions, arrière-plan, thème, rhème) mais aussi quelquefois à l'aide de facteurs à proprement parler plus grammaticaux

comme le mode d'action ou l'aspect ou bien des facteurs d'ordre lexical comme *avoir beau*.

Le rôle de l'aspect, très lié ici au mode d'action, est à mon avis d'ordre syntaxique, sans qu'il soit tout à fait comparable à celui du subjonctif, qui est un marqueur de subordination en français moderne (contrairement à ce qui est le cas en latin et en ancien français). On ne peut pas dire que l'imparfait soit toujours subordonné par rapport au passé simple ou au passé composé, mais le rôle habituel de l'imparfait est celui de l'arrière-plan, rarement celui de l'action.

Le contexte linguistique et extralinguistique n'est pas souvent mentionné dans l'analyse de la relation entre deux propositions ; ceci est dû bien évidemment au fait que les propositions introduites sont considérées comme étant subordonnées selon un critère formel (la présence de l'introducteur) qui de plus correspond le plus souvent à un critère sémantique, puisque les propositions formellement subordonnées se trouvent le plus souvent à l'arrière-plan et qu'elles contiennent souvent des informations connues. Or, par rapport aux propositions introduites, les propositions non-introduites sont plus figées. Nous avons pu constater que plusieurs types n'étaient possibles qu'avec des verbes statiques et que l'opposition aspectuelle reposait sur une opposition de mode d'action. L'introducteur d'une proposition adverbiale a pour fonction principale de préciser le rapport d'un noyau verbal avec un autre. Sans introducteur, ce rapport doit apparaître d'une manière assez claire déjà par la forme et la sémantique du noyau subordonné, ce qui limite le choix de verbes acceptant une telle subordination.<sup>19</sup>

L'analyse de ce type d'énoncés montre qu'une interprétation obtenue en ajoutant des introducteurs (conjonctions, pronoms, adverbes et locutions conjonctionnelles) est peu valable quand il s'agit de décrire les relations de dépendance et de subordination entre des noyaux verbaux non introduits. Or, bien que certains types de propositions soient très proches et que la distinction entre par exemple temporalité, condition et itération, entre causalité et temporalité, puisse être hasardeuse, il m'a semblé possible de les séparer, d'une part par la structure, d'autre part par la sémantique, tout en soulignant que toutes ces propositions adverbiales non introduites constituent les circonstances ou le *cadre* par rapport à un verbe principal. On pourrait généraliser l'analyse de Povl Skårup (cf. p. 9) en disant qu'il s'agit dans tous les cas ici de *l'indication du champ d'application* d'une action verbale.

Il est bien évident que ce n'est pas seulement dans les cas étudiés ici qu'il y a un rapport sémantique de cadre ou de circonstances entre les noyaux

verbaux qui se suivent dans le discours oral. Les noyaux verbaux qui s'enchaînent dans une relation de parataxe sont le plus souvent liés dans un rapport de temporalité ou de causalité. Or, l'intonation montante puis descendante peut accentuer le lien sémantique entre deux noyaux verbaux, et il s'avère que dans de tels cas, il existe, pour l'un ou pour les deux noyaux verbaux, des restrictions lexicales (la plus importante étant celle du mode d'action) et grammaticales (de temps). Tous ces indices montrent que la relation entre les deux noyaux en question n'est plus celle de la parataxe, mais celle de l'hypotaxe.

Hanne Leth Andersen  
Université d'Aarhus

#### Notes

1. Je signale que les exemples sur lesquels je base la présente étude sont essentiellement tirés des corpus du GARS, Université de Provence, et du corpus « Discussion sur les normes linguistiques » de Thomas Kotschi, Université libre de Berlin. Quand un exemple a d'autres sources, cela sera indiqué.  
Je remercie Hanne Jansen et Erling Strudsholm pour les pertinentes observations dont ils m'ont fait part pendant l'élaboration du présent article.
2. Des constructions hypothétiques et conditionnelles (cf. Pedersen et al. 1980, p. 75), mais aussi, selon certains grammairiens, des expressions temporelles comme *il y a, voici, voilà* (cf. Spore 1997, p. 30) qui à mon avis ont été grammaticalisées comme des prépositions (il est parti *il y a* cinq minutes / il va partir *dans* cinq minutes).
3. La rection comprend donc à la fois les membres valenciels et les associés et est à distinguer de la valence, moins directe à établir.
4. Les auteurs mentionnent l'élément circulaire d'une telle définition et font référence à l'étude des unités intonatives pour résoudre ultérieurement ce problème (p. 114, note 1).
5. J'emploie ce terme d'Arne Klum (« Rapports temporels, modes d'action et problèmes connexes », *Studia Neophilologica*, vol. XLVII, Stockholm 1975 (pp. 213-241)) pour distinguer dans une relation de subordination syntaxique entre un noyau (verbal ou autre) *subordonné* et un autre qui est *surordonné*. Au niveau sémantique, je distingue entre propositions *principales* et propositions *secondaires*.
6. Jack Feuillet (1992, p. 16) divise les propositions adverbiales en trois grandes classes dont les deux dernières seulement sont réalisées en français sous forme de noyaux verbaux : il s'agit des propositions exprimant *temps* et *notion*.
7. Cf. par exemple Maurice Grevisse : *Le bon usage*, Duculot, Paris-Gembloux 1989, §2617-2727.
8. En français parlé, il est possible d'exprimer les mêmes relations sémantiques entre un noyau nominal et un noyau verbal ou entre deux noyaux nominaux : *la première fille que j'ai fréquentée j'avais seize ans* (Giacom 2,16), *septembre il*

*a fait très chaud* (Bus A 1,17), *le lendemain grande surprise* (B 112), *il a beau avoir une carte complètement paumé* (Decorm 26,14). Les adverbiaux dans les trois premiers exemples expriment une valeur temporelle. Dans le premier exemple, c'est la proposition principale qui est constituée par un noyau nominal, dans le deuxième, c'est l'adverbial qui est constitué par un noyau nominal, alors que dans le troisième, les deux propositions sont des noyaux nominaux. Dans le quatrième exemple, la proposition adverbiale a une valeur concessive, exprimée par un noyau verbal, alors que la proposition principale consiste en un noyau nominal. Ce genre de prédication à un ou deux noyaux nominaux (thème plus rhème dans un ordre irréversible) est très fréquent en français parlé, mais ne sera pas étudié dans le présent travail, qui s'est limité à l'étude de structures à deux noyaux verbaux non introduits.

9. Il s'agit ici d'itération dans un sens aspectuel habituel selon lequel une action verbale en soi est répétée, ce qui ne correspond pas au sens relationnel d'itératif dans « propositions itératives » (cf. la section 4, p.7), où il y a également un élément de causalité (condition) par rapport à une autre action verbale répétée.
10. Ce type de construction existe aussi avec un noyau nominal, comme dans l'exemple : *on va à Belfast bombe* (Lc88 Martin 17,4), où il est cependant difficile de décider, sans le contexte, si la proposition adverbiale est temporelle ou conditionnelle.
11. *Ouvrez-lui la main, elle porte encore la cicatrice d'un coup de pointe de sabre* (Leroux, Tue I, 13, cit. Sandfeld 1936, p.355).
12. Lilian Stage (1991, p.173) classe des propositions sémantiquement parallèles, mais introduites par *si*, parmi ce qu'elle nomme des propositions factuelles. Elle parle en effet d'un *si* itératif, quand il s'agit de cas réels où une cause p amène une conséquence q, et elle donne comme exemple la citation suivante : *Si la mère allaitait, elle devait se cacher du monde pour le faire et cela brisait pour un long moment sa vie sociale et celle de son époux* (Badinter, *L'amour en plus*, p. 85). Un tel *si* peut justement, selon Lilian Stage, être remplacé par *chaque fois*.
13. Claire Blanche-Benveniste (1997, p. 112) note qu'il n'y a pas de relation morpho-syntaxique entre les deux parties de cet énoncé.
14. Deulofeu (1989, p.140) appelle de telles propositions des 'pseudo-relatives', ce qui à mon avis est une manière de faire référence au français normatif, où le pronom relatif ne serait pas 'omis'.
15. C'est à Erling Strudsholm que je dois la notion de situationnel pour ce type de proposition. Alors que les relatives prédicatives, ou les pseudo-relatives, sont normalement désignées par leur forme (leur introducteur), Strudsholm (à paraître) propose la notion de relative situationnelle, qui renvoie plutôt à la fonction communicative de la proposition.

16. Il est intéressant de voir que dans tous ces exemples, on a la possibilité d'ajouter *quand* au premier noyau verbal : « *quand* ils sont arrivés ils étaient une dizaine ». Il est cependant clair que 16 et 16a ne sont pas synonymiques et que les relations de subordination en sont inversées. Ceci montre encore une fois que le fait d'ajouter des conjonctions de subordination reste un test peu fiable quand il s'agit de comprendre les relations entre deux noyaux verbaux non introduits formant une unité intonative.
17. Je comprends par ce terme les attributs du sujet et de l'objet qui donnent une caractéristique plus généralement valable, tout comme c'est le cas pour l'apposition. Ceci est en effet l'une des oppositions sémantiques entre l'attribut libre et l'apposition.
18. Il est même possible d'analyser l'attribut libre comme un adverbial, ainsi que Gunver Skytte le montre (Skytte 1983, p. 26)
19. Il est bien clair que l'emploi d'introducteurs donne plus de liberté lexicale aux noyaux verbaux, et il est intéressant de voir que des conjonctions non composées telles que *quand* et *si* sont à leur tour moins précises quant à l'interprétation de la proposition subordonnée (temps, itération, condition) que des locutions conjonctionnelles telles que *lorsque*, *à condition que* ou (dans un sens plus large) *au cas où*, *chaque fois que*.

### Références

- Andersen, Hanne Leth (1997) : *Propositions parenthétiques et subordination en français parlé*. Thèse de Ph.D. non publiée, Université de Copenhague.
- Blanche-Benveniste, Claire (1997) : *Approches de la langue parlée en français*. Ophrys, Paris.
- Blanche-Benveniste, Claire, Mireille Bilger, Christine Rouget et Karel van den Eynde (1990, 1<sup>e</sup> éd., 1991, 2<sup>e</sup> éd.) : *Le français parlé, Etudes grammaticales*. CNRS, Paris.
- CORPUS « Discussion sur les normes linguistiques » de Thomas Kotschi, Université libre de Berlin (Paris, 18.11.1982).
- CORPUS du Groupe Aixoise de Recherche en Syntaxe.
- Deulofeu, José (1989) : Les couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé, *Recherches sur le français parlé*, n° 9, pp. 111-141.
- Feuillet, Jack (1992) : Typologie de la subordination, *Travaux linguistiques du Cerlco*. Presses Universitaires, Rennes, pp. 7-28.
- Korzen, Hanne (1986) : Om franske bisætningsindlederes form og funktion, *Cebal* n° 8, pp. 128-162.
- Pedersen, John et al (1980) : *Fransk grammatik*. Akademisk Forlag, Copenhague.
- Sandfeld, Kristian (1936) : *Les propositions subordonnées*. Droz, Genève.

- Savelli, Marie-Josée (1993) : *Une contribution à l'analyse macro-syntaxique : les constructions siamoises du type V1 + V2*. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- Skytte, Gunver(1983) : *La sintassi dell'infinito in italiano moderno*, vol.1. *Etudes Romanes* 27, Copenhague.
- Skårup, Povl (1977) : Réponse à Ebbe Spang-Hanssen, *Revue Romane* XII,1, Copenhague, pp. 130-135.
- Spore, Palle (1997) : *Problemer i moderne fransk syntaks VI, Et sort kapitel i den blå grammatik*. NOK 117, Odense Universitet.
- Stage, Lilian (1991) : Analyse syntaxique et sémantique de la conjonction *si* dans les propositions factuelles, *Revue Romane* 26,2, pp.163-205.
- Strudsholm, Erling (à paraître) : *Relative situazionali in italiano moderno*, *Romanistische Linguistik* 3. Lit Verlag, Münster.

### Résumé

Cet article traite de propositions adverbiales dépendantes non introduites en français parlé. Il s'agit de noyaux verbaux exprimant les *circonstances* d'un autre noyau verbal et formant avec celui-ci un seul énoncé, ce qui est marqué par l'intonation : le premier noyau verbal a une intonation montante signalant que l'énoncé n'est pas terminé, alors que l'intonation du deuxième est descendante et indique la fin de l'énoncé. Les propositions traitées peuvent exprimer le temps, la condition, l'itération, la conséquence, la concession et la situation. Il existe pour ces propositions des restrictions lexicales et grammaticales qui varient selon les catégories sémantiques. On peut dire qu'en général, les propositions dépendantes non introduites sont plus figées que les propositions introduites ; ainsi, plusieurs types ne sont possibles qu'avec des verbes statiques.